



Achat maison et separation couple

Par **kryste**, le **06/10/2013** à **07:08**

Bonjour,

j'ai achete une maison avec mon amie il y a moins d'un an et j'ai decide de la separation du couple.

Aujourd'hui mon amie ne veut pas vendre la maison car elle est au chomage, elle ne veut pas perdre d'argent, elle n'a pas les moyens d'avoir un logement, elle ne travaille pas et va suivre une formation.

Je paye le credit de la maison et elle regle les factures tout venant(electricite, eau etc....)

j'ai quitte le domicile il y a 2 mois, j'ai du vendre ma moto pour payer les impots fonciers etc...

, je ne sais plus comment faire pour cloturer cette episode de ma vie pour recommencer.

je ne peux assumer seul les frais de la maison mais j'ai l'impression de payer dans le vide.

Si quelqu'un pouvait m'amener des eclaircissements, MERCI.

Par **janus2fr**, le **06/10/2013** à **10:03**

Bonjour,

Le code civil (article 815) précise :

"Nul ne peut être contraint à demeurer dans l'indivision et le partage peut toujours être provoqué, à moins qu'il n'y ait été sursis par jugement ou convention."

Donc si votre amie refuse de faire cesser l'indivision (soit de vous racheter votre part, de vous vendre la sienne ou que vous vendiez tous les deux vos parts à un tiers), vous pourrez l'y contraindre en saisissant la justice.

Mais attention, avec ce genre de procédure, les biens sont souvent vendus très en dessous de leur valeur. Il faut que chacun en soit bien conscient...

Par **pieton78**, le **17/11/2013** à **14:09**

Dans le temps "on" se mariez pour le meilleur et pour le pire! Puis le divorce est devenu monnaie courante...

Aujourd'hui "on" ne se marie plus (sauf entre personnes de même sexe!)

L'achat d'une maison est une épreuve dans la vie d'un couple marié, cet acte génère de la tension psychologique, nerveuse, du stress qui peut conduire à la rupture voir à la catastrophe.

Il ne faut pas rompre à la première difficulté, votre amie est-elle si insupportable ou bien est-ce vous?

La vie de couple n'est pas un long fleuve tranquille...

Recollez plutôt les morceaux.